



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DE LA VENDÉE**

SERVICE EAU, RISQUES, NATURE

Unité Nature, Territoires et Biodiversité

**Présentation de l'arrêté préfectoral n°
17/DDTM85/xxx-SERN-NTB**

Affaire suivie par :
Stéphane BOISTEUX

Tél. : 02 51 44 33 41

Fax : 02 51 44 33 48

mail : stephane.boisteux@vendee.gouv.fr

Projet d'arrêté n°17/DDTM85/xxx portant autorisation de stérilisation d'œufs de goélands argentés sur la commune de Saint-Gilles Croix de Vie.

Ce projet d'arrêté fait suite à une demande d'autorisation visée en objet portant sur la stérilisation d'œufs de goélands argentés dans le centre-ville de la commune de Saint-Gilles Croix de Vie dans le cadre de la lutte contre la prolifération des Goélands, agressifs envers la population.

L'analyse de l'état initial de la faune et de la flore a permis d'identifier de manière satisfaisante les espèces protégées de Goélands devant faire l'objet d'une demande de dérogation pour la stérilisation d'œufs dans le centre-ville de la commune de Saint-Gilles Croix de Vie.